



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Sarine
Grand-Rue 51, case postale 1622, 1701 Fribourg

Préfecture de la Sarine
Oberamt des Saanebezirks

Grand-Rue 51, case postale 1622, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 20, F +41 26 305 22 22
www.sarine.ch

Courrier prioritaire

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s
à l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg

Réf: CAR/YRO
Courriel: prefecturesarine@fr.ch

Fribourg, le 10 janvier 2018

Fusion des communes du Grand Fribourg

Séance inaugurale de l'Assemblée constitutive – Convocation

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s,

En qualité de Président de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg (art. 17d al. 1 LEFC), j'ai le plaisir et l'honneur de vous convier à la séance inaugurale de cette Assemblée qui se tiendra :

**le jeudi 1^{er} février 2018, à 19h30,
à la Salle du Grand Conseil, Place de l'Hôtel-de-Ville 2, à Fribourg.**

En accord avec le Comité de pilotage provisoire, je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Salutations et ouverture de la séance
2. Assermentation
3. Déroulement des travaux de l'Assemblée constitutive - Information
 - a. Rôle et mission de l'Assemblée (cf. Articles 17i à 17d LEFC)
 - b. Calendrier des travaux (cf. Rapport de mise sur pied, p. 3 à 6)
 - i. Phase de mise sur pied
 - ii. Phase stratégique
 - iii. Phase opérationnelle
 - iv. Phase décisionnelle
 - v. Phase de réalisation
 - c. Enjeux et défis (cf. Rapport de mise sur pied, p. 7 à 16)

4. Organisation de l'Assemblée (cf. Rapport de mise sur pied, p. 17 à 26 et Annexe)
 - a. Désignation de scrutateurs provisoires
 - b. Adoption du Règlement d'organisation de l'Assemblée constitutive
 - c. Election à la Vice-Présidence de l'Assemblée constitutive
 - d. Election à la Vice-Présidence du Comité de pilotage
 - e. Prochaines démarches :
 - i. Constitution des groupes de travail
 - ii. Désignation des mandataires et soutiens externes
 - iii. Elaboration d'une plateforme collaborative
 - iv. Calendrier des séances 2018

5. Finances de l'Assemblée (cf. Rapport de mise sur pied, p. 27 à 30)
 - a. Fixation des indemnités pour la participation aux travaux des différents organes :
 - i. Séances de l'Assemblée constitutive
 - ii. Séances du Comité de pilotage et des Groupes de travail
 - iii. Présidence de l'Assemblée constitutive et du Comité de pilotage
 - iv. Vice-Présidence de l'Assemblée constitutive et du Comité de pilotage

 - b. Adoption du budget 2018 (Travaux préalables et Phase stratégique)


6. Divers

Vous trouverez, en annexe, copie du rapport de mise sur pied, lequel contient les informations essentielles en relation avec les différents points de l'ordre du jour.

En cas d'empêchement, je vous invite à annoncer sans délai votre absence par courriel à mes services (prefecturesarine@fr.ch). Par ailleurs, je vous invite à d'ores et déjà réserver les dates suivantes pour nos futures séances de l'année 2018 : **mercredi 6 juin, mercredi 26 septembre et mercredi 5 décembre 2018, à 19h30 chaque fois.**

Enfin, vous trouverez en annexe un formulaire que je vous invite à remplir et à me retourner d'ici au vendredi 26 janvier prochain.

En me réjouissant de vous rencontrer le 1^{er} février prochain, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, l'expression de ma considération distinguée.


Carl-Alex Ridore
Préfet de la Sarine

Copie pour invitation

—
A un représentant par commune observatrice (Grolley, La Sonnaz, Neyruz et Pierrafortscha)
Au Service des communes

Copie pour information

—
Aux Conseils communaux des communes membres du périmètre provisoire
Au Conseil d'Etat
A la DIAF
A l'ACF

Information par courriel

—
A la presse
A la députation sarinoise

Annexes mentionnées

